

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes
77570 CHÂTEAU-LONDON

Date de la convocation :

18 juin 2026

Date d'affichage de la convocation :

18 juin 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 juin 2026

Secrétaire de séance :

Benjamin ITIÉ

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-London), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

<u>CONSEILLERS</u>		Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Arrivée – départ à Pouvoir à
En exercice : 41	Arville	Anne THIBAUT	☒	☐	☐
		Nadège BESLÉ	☐	☐	☐
Présents : 32 (30 à partir du point n° 31)	Aufferville	Bruno MOULIÉ	☒	☐	☐
		Thierry BRIAND	☐	☐	☐
Représentés : 4 (6 à partir du point n° 31)	Beaumont-du-Gâtinais	Nicolas POZO	☒	☐	☐
		Caroline MASSYN	☒	☐	☐
Excusés non représentés : 3	Bougigny	Sandra TIMBERT	☐	☒	☐
		Jean-Benoist BARTHÉLÉMY	☐	☒	☐
Absents non excusés : 2	Bransles	Florent NÉGRIER	☒	☐	☐
		Michel BAUWENS	☒	☐	☐
Votants : 36 (35 pour les points n° 28 et 32)	Chaintreaux	Alexis KERLO	☒	☐	☐
		Alain MÉTAUT	☐	☐	☒
Château-London		Benjamin ITIÉ	☒	☐	☐
		Colline TORAILLE SMITH	☒	☐	☐
		Giovanni BARONE	☐	☒	☐
		Sylvie STITI	☐	☒	☐
		Frédéric BAUDOUIN	☐	☒	☐
Chenou		Gérard MOUSSET	☐	☐	☒
		DE LOS SANTOS Nathalie	☐	☐	☐
Égreville		Pascal POMMIER	☒	☐	☐
		Marie LEPAGE	☒	☐	☐
		Georges BADER	☒	☐	☐
		Catherine CARTIER	☐	☒	☐
Gironville		François COUSIN	☒	☐	☐
		Olivier JEANNOTIN	☐	☐	☐
Ichy		Hervé JACQUESSON	☐	☒	☐
		Cynthia CHEREAU	☒	☐	☐
Lorrez-le-Bocage-Préaux		Claude BICHEREL	☒	☐	☐
		Martine DUFONT	☒	☐	☐
Madeleine-sur-Loing (La)		Jean-Jacques HYEST	☒	☐	☐
		Sylviane DONELLI	☐	☐	☐
Maisoncelles-en-Gâtinais		Netty VINTANEL ROUSIER	☒	☐	☐
		Jacques SIMAO	☐	☐	☐
Mondreville		Jean-Sébastien POITOU	☒	☐	☐
		Mathurin PHILIPPEAU	☐	☐	☐
Obsonville		Hervé COURTOIS	☒	☐	☐
		Antoine PACHECO	☐	☐	☐
Poligny		Gérard GENEVIÈVE	☒	☐	☐
		Évelyne GUERPILLON	☒	☐	☐

Colline TORAILLE SMITH
Benjamin ITIÉ

Georges BADER

Sauf points n° 28 et 32

Souppes-sur-Loing	Jean-Michel CAPELLE	☒	☐	☐	
	Nathalie VILETTE	☒	☐	☐	
	Fabrice GILBERT	☒	☐	☐	
	Marie-Laure BAUDON	☒	☐	☐	
	Alain LEBLANC	☒	☐	☐	
	Hélène REBOUCO	☒	☒	☐	Jocelyne PRESLES (à partir du point n° 31)
	Martin TRICARD	☐	☒	☐	Jean-Michel CAPELLE
	Jocelyne PRESLES	☒	☐	☐	
	Didier RICHARD	☒	☒	☐	Fabrice GILBERT (à partir du point n° 31)
	Charlie PREVOST	☒	☐	☐	
Vaux-sur-Lunain	Marie-Hélène FONSECA	☐	☐	☐	
Villebéon	Francis PLÉ	☒	☐	☐	
	Didier MARCOIN	☐	☐	☐	

Ordre de passage	Intitulé des délibérations	N° de délibération	Vote
1	Modification de l'élection des délégués du Syndicat mixte d'études et de programmation (SMEP) Nemours-Gâtinais	2026-06-29_43	Favorable
2	Modification de l'élection des délégués de l'Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) du bassin du Loing	2026-06-29_44	Favorable
3	Élection de représentants à la Commission consultative paritaire (CCP) « Transition énergétique » du Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM)	2026-06-29_45	Favorable
4	Élection d'un représentant au Conseil d'administration du collège Pierre Roux de Château-Landon	2026-06-29_46	Favorable
5	Élection d'un représentant au Conseil d'administration du collège Jacques Prévert de Lorrez-le-Bocage-Préaux	2026-06-29_47	Favorable
6	Élection d'un représentant au Conseil d'administration du collège Émile Chevallier de Souppes-sur-Loing	2026-06-29_48	Favorable
7	Élection d'un représentant au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)	2026-06-29_49	Favorable
8	Élection de représentants au Groupement d'intérêt public (GIP) Maximilien	2026-06-29_50	Favorable
9	Élection d'un représentant au Groupement d'intérêt public (GIP) d'ingénierie départementale (ID 77)	2026-06-29_51	Favorable
10	Élection d'un référent Europe auprès de la mission Europe du Département de Seine-et-Marne	2026-06-29_52	Favorable
11	Élection d'un représentant à la Centrale d'achat du numérique et des télécoms (CANUT)	2026-06-29_53	Favorable
12	Débat sur le pacte de gouvernance	2026-06-29_54	Favorable
13	Débat sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing	2026-06-29_55	Favorable
14	Création de la Conférence des maires	2026-06-29_56	Favorable
15	Modalités d'application du droit à la formation des élus	2026-06-29_57	Favorable
16	Désignation du ou des référents déontologues ou des membres du collège de déontologie	2026-06-29_58	Favorable
17	Création des commissions communautaires et élection des membres	2026-06-29_59	Favorable
18	Création de la Commission d'appel d'offres (CAO) et élection des membres	2026-06-29_60	Favorable
19	Création de la Commission de délégation de service public (CDSP) et élection des membres	2026-06-29_61	Favorable
20	Création de la Commission de contrôle financier (CCF) et élection des membres	2026-06-29_62	Favorable
21	Création et détermination de la composition de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	2026-06-29_63	Favorable
22	Proposition de commissaires membres de la Commission intercommunale des impôts directs (CIID)	2026-06-29_64	Favorable
23	Création de la Commission intercommunale d'accessibilité et élection des membres	2026-06-29_65	Favorable
24	Règlement budgétaire et financier (RBF)	2026-06-29_66	Favorable
25	Autorisation permanente et générale de poursuites au comptable public	2026-06-29_67	Favorable
26	Liste des dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »	2026-06-29_68	Favorable
27	Bilan des acquisitions et cessions	2026-06-29_69	Favorable
28	Compte financier unique 2025 du budget principal et modification de l'affectation des résultats	2026-06-29_70	Favorable
29	Soutien financier au dispositif de Médibus Sud 77 de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Sud Seine-et-Marne	2026-06-29_71	Favorable
30	Subventions aux associations	2026-06-29_72	Favorable
31	Budget supplémentaire du budget principal	2026-06-29_73	Favorable
32	Compte financier unique 2025 du budget annexe « ZAC du Bois des Places »	2026-06-29_74	Favorable
33	Classement dans le domaine public routier communautaire de la rue du Lunain à Égreville	2026-06-29_75	Favorable
34	Avis sur l'intégration de la Communauté de Communes Bassée-Montois au périmètre du Territoire d'industrie Sud Seine-et-Marne	2026-06-29_76	Favorable
35	Avis relatif à la demande d'autorisation environnementale pour la création d'un parc éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais	2026-06-29_77	Favorable
36	Création de poste	2026-06-29_78	Favorable

1. Modification de l'élection des délégués du Syndicat mixte d'études et de programmation (SMEP) Nemours-Gâtinais (délibération n° 2026-06-29_43)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : PROCÈDE au scrutin à main levée ;

Article 2 : ÉLIT Monsieur Pascal POMMIER en qualité de délégué titulaire du Syndicat mixte d'études et de programmation (SMEP) Nemours-Gâtinais en remplacement de Monsieur Jean-Pierre HÉRAULT ;

Article 3 : ÉLIT Monsieur Jean-Michel CAPELLE en qualité de délégué titulaire du SMEP Nemours-Gâtinais en remplacement de Monsieur Cyrille LAFEUIL ;

Article 4 : ÉLIT Monsieur Cyrille LAFEUIL en qualité de délégué suppléant du SMEP Nemours-Gâtinais en remplacement de Madame Annie ROCHETEAU ;

Article 5 : ÉLIT Madame Sabine GONCALVES en qualité de délégué titulaire du SMEP Nemours-Gâtinais en remplacement de Monsieur Jean-Sébastien POITOU ;

Article 6 : ACTUALISE le tableau des délégués titulaires et suppléants du SMEP Nemours-Gâtinais comme suit :

	Titulaires	Suppléants
Arville	Jérôme DESRUES	Cyril BESLÉ
	Anne THIBAUT	Nadège BESLÉ
Aufferville	Vincent MORISSEAU	Patrice GARNIER
	Nathalie TOUZET	Bruno MOULIÉ
Beaumont-du-Gâtinais	Nicolas POZO	Caroline MASSYN
	Arnaud LESAGE	Anne MARQUES
Bougligny	Thierry BRILLANT	Damien BOUDESQUE
	Claudia LECHARTIER-PREGO	Mélanie PETIT
Bransles	Michel BAUWENS	Franck LAURORE
	Rémi GAMET	Florent NÉGRIER
Chaintreaux	Catherine JUILLET	Christophe BOYER
	Alexis KERLO	Lisa MORETTI
Château-Landon	Frédéric BAUDOUIN	Édouard DUPEU
	Jean-Marie GÉRINTES	Mathieu PELLERIN
Chenou	Rachel CALONNE	Yannick GANDRILLE
	Stéphanie DE SOUSA	Valérie LEBLANC
Égreville	Georges BADER	Mathieu LAMBERT
	Pascal POMMIER	Jean-Paul DEGUIN
Gironville	François COUSIN	Olivier JEANNOTIN
	Marian WATTS	Aurélien MISSEY
Ichy	Cynthia CHEREAU	Cyril DUVAL
	Hervé JACQUESSON	Jean-Baptiste HUREAU
Lorrez-le-Bocage-Préaux	Élise DARTOIS	Delphine PRZYBYLSKI
	Manon BENEL	Martine DUFONT
Madeleine-sur-Loing (La)	Jean-Jacques HYEST	Sylviane DONELLI
	Jean-Claude PRATA	Régine POINTEAU
Maisoncelles-en-Gâtinais	Hélène BAH	Jacques SIMAO
	Jean-Pierre GUYON	Netty VINTANEL ROUSIER
Mondreville	Éric FLON	Giovany TECHER
	Sabine GONCALVES	Mathurin PHILIPPEAU
Obsonville	Hervé COURTOIS	Hélène BRIDET
	Antoine PACHECO	Marie-Cécile GUINET
Poligny	Gérard GENEVIÈVE	Bruno ALVES
	Évelyne GUERPILLON	Anne-Charlotte COMPAN
Souppes-sur-Loing	Jean-Michel CAPELLE	Vincent LAMOTE
	Alain LEBLANC	Cyrille LAFEUIL
Vaux-sur-Lunain	Marylène FRIN	Patrick BOUSSER
	Anne Gaëlle BLANC	Christiane LAUMAILLE
Villebéon	Anne CAMUZAT	Elsa BUSSAC
	Peggy VOGELBACHER	Charly LOUVEL

Article 7 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Monsieur le Président dudit syndicat.

2. Modification de l'élection des délégués de l'Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) du bassin du Loing (délibération n° 2026-06-29_44)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : PROCÈDE au scrutin à main levée ;

Article 2 : ÉLIT Monsieur Pascal POMMIER en qualité de délégué titulaire de l'Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) du bassin du Loing en remplacement de Monsieur Gérard GENEVIÈVE ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Monsieur le Président dudit syndicat.

3. Élection de représentants à la Commission consultative partitaire (CCP) « Transition énergétique » du Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM) [délibération n° 2026-06-29_45]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : PROCÈDE au scrutin à main levée ;

Article 2 : ÉLIT Monsieur Gérard GENEVIÈVE en qualité de représentant titulaire de la Commission consultative partitaire (CCP) « Transition énergétique » du Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM) ;

Article 3 : ÉLIT Monsieur Georges BADER en qualité de représentant suppléant de la Commission consultative partitaire (CCP) « Transition énergétique » du Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM) ;

Article 4 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Monsieur le Président dudit syndicat.

4. Élection d'un représentant au Conseil d'administration du collège Pierre Roux de Château-Landon (délibération n° 2026-06-29_46)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : PROCÈDE au scrutin à main levée ;

Article 2 : ÉLIT Monsieur Nicolas POZO en qualité de représentant de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing au Conseil d'administration du collège Pierre Roux de Château-Landon ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Madame la Directrice académique de l'Éducation nationale en Seine-et-Marne et à Madame la Principale dudit collège.

5. Élection d'un représentant au Conseil d'administration du collège Jacques Prévert de Lorrez-le-Bocage-Préaux (délibération n° 2026-06-29_47)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : PROCÈDE au scrutin à main levée ;

Article 2 : ÉLIT Madame Marie LEPAGE en qualité de représentante de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing au Conseil d'administration du collège Jacques Prévert de Lorrez-le-Bocage-Préaux ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Madame la Directrice académique de l'Éducation nationale en Seine-et-Marne et à Monsieur le Principal dudit collège.

6. Élection d'un représentant au Conseil d'administration du collège Émile Chevallier de Souppes-sur-Loing (délibération n° 2026-06-29_48)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : PROCÈDE au scrutin à main levée ;

Article 2 : ÉLIT Monsieur Florent NÉGRIER en qualité de représentant de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing au Conseil d'administration du collège Émile Chevallier de Souppes-sur-Loing ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Madame la Directrice académique de l'Éducation nationale en Seine-et-Marne et à Madame la Principale dudit collège.

7. Élection d'un représentant au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) [délibération n° 2026-06-29_49]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : PROCÈDE au scrutin à main levée ;

Article 2 : ÉLIT Monsieur Gérard GENEVIÈVE en qualité de représentant de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Madame la Présidente du Cerema.

8. Élection de représentants au Groupement d'intérêt public (GIP) Maximilien (délibération n° 2026-06-29_50)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : PROCÈDE au scrutin à main levée ;

Article 2 : ÉLIT Monsieur Jean-Michel CAPELLE en qualité de représentant titulaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing au Groupement d'intérêt public (GIP) Maximilien ;

Article 3 : ÉLIT Monsieur Bruno MOULIÉ en qualité de représentant suppléant de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing au GIP Maximilien ;

Article 4 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Madame la Présidente dudit groupement.

9. Élection d'un représentant au Groupement d'intérêt public (GIP) d'ingénierie départementale (ID 77) [délibération n° 2026-06-29_51]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : PROCÈDE au scrutin à main levée ;

Article 2 : ÉLIT Monsieur Alexis KERLO en qualité de représentant de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing au Groupement d'intérêt public (GIP) d'ingénierie départementale (ID 77) ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Monsieur le Président dudit groupement.

10. Élection d'un référent Europe auprès de la mission Europe du Département de Seine-et-Marne (délibération n° 2026-06-29_52)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : PROCÈDE au scrutin à main levée ;

Article 2 : ÉLIT Monsieur Jean-Michel CAPELLE en qualité de référent Europe de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing chargé de relayer les informations de la mission Europe instituée par le Département de Seine-et-Marne ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Monsieur le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne.

11. Élection d'un représentant à la Centrale d'achat du numérique et des télécoms (CANUT) [délibération n° 2026-06-29_53]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : PROCÈDE au scrutin à main levée ;

Article 2 : ÉLIT Monsieur Bruno MOULIÉ en qualité de représentant de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing à la Centrale d'achat du numérique et des télécoms (CANUT) ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Monsieur le Président de ladite centrale d'achat.

12. Débat sur le pacte de gouvernance (délibération n° 2026-06-29_54)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : PREND ACTE de la tenue du débat sur l'élaboration du pacte de gouvernance entre les communes et la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing ;

Article 2 : SE PRONONCE favorablement sur l'élaboration du pacte de gouvernance ;

Article 3 : PRÉCISE que le pacte de gouvernance devra être adopté dans un délai de neuf mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux ;

Article 4 : PRÉCISE que les communes membres seront saisies pour avis ;

Article 5 : PRÉCISE que l'adoption du pacte de gouvernance pourra donner lieu à la révision du règlement intérieur du Conseil communautaire en cas d'adoption postérieure.

13. Débat sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (délibération n° 2026-06-29_55)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : PREND ACTE de la tenue du débat sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing ;

Article 2 : DÉCIDE de ne pas créer de conseil de développement de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing.

14. Création de la Conférence des maires (délibération n° 2026-06-29_56)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article unique : DÉCIDE ne pas créer de conférence des maires au regard de la composition du Bureau communautaire.

15. Modalités d'application du droit à la formation des élus (délibération n° 2026-06-29_57)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : INSCRIT dans le droit à la formation les orientations suivantes :

- fonctionnement d'une intercommunalité,
- rôles respectifs des intercommunalités et des communes,
- gouvernance des intercommunalités,
- élus face aux risques,
- budget de l'intercommunalité,
- commande publique,
- évaluation des politiques publiques,
- ressources humaines,
- toutes formations en lien avec les compétences de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing ;

Article 2 : PRÉCISE que la participation au financement de formation dont peuvent bénéficier les élus communautaires à leur initiative au titre de leur droit individuel à la formation concernera les frais de déplacements, de séjour et d'enseignement ainsi que d'éventuelles pertes de revenus subies du fait de l'exercice du droit à la formation, dans les limites fixées par décret ;

Article 3 : FIXE le montant des dépenses de formation à 2 % du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux membres du conseil communautaire ;

Article 4 : PRÉCISE que ces crédits sont évolutifs en fonction des besoins et du contexte identifiés courant 2026 ;

Article 5 : AUTORISE Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre du droit à la formation.

16. Désignation du ou des référents déontologues ou des membres du collège de déontologie (délibération n° 2026-06-29_58)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : SOLLICITE le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne afin de bénéficier du collège de déontologie des élus dudit organisme ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Madame la Présidente du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne.

17. Création des commissions communautaires et élection des membres (délibération n° 2026-06-29_59)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : FIXE le nombre de commissions communautaires à cinq comme suit : « développement économique et emploi », « aménagement de l'espace et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », « développement touristique », « petite enfance, enfance et jeunesse » et « communication » ;

Article 2 : FIXE le nombre de représentants par commission à trente selon la répartition suivante :
- un représentant par commune de moins de 1 000 habitants,
- trois représentants par communes de plus de 1 000 habitants ;

Article 3 : PROCÈDE au scrutin à main levée ;

Article 4 : ÉLIT les membres des commissions communautaires selon le tableau annexé à la présente délibération.

18. Création de la Commission d'appel d'offres (CAO) et élection des membres (délibération n° 2026-06-29_60)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : CRÉE la Commission d'appel d'offres (CAO) ;

Article 2 : PROCÈDE au scrutin à main levée ;

Article 3 : ÉLIT Monsieur Nicolas POZO, Monsieur Gérard GENEVIÈVE, Madame Anne THIBAUT, Monsieur Jean-Michel CAPELLE et Monsieur Bruno MOULIÉ en qualité de membres titulaires de ladite commission ;

Article 4 : ÉLIT Messieurs Benjamin ITIÉ, Alexis KERLO, Alain LEBLANC, François COUSIN et Charlie PREVOST en qualité de membres suppléants de ladite commission.

19. Création de la Commission de délégation de service public (CDSP) et élection des membres (délibération n° 2026-06-29_61)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : CRÉE la Commission de délégation de service public (CDSP) ;

Article 2 : PROCÈDE au scrutin à main levée ;

Article 3 : ÉLIT Monsieur Nicolas POZO, Monsieur Pascal POMMIER, Monsieur Benjamin ITIÉ, Madame Hélène REBOUCO et Monsieur Hervé COURTOIS en qualité de membres titulaires de ladite commission ;

Article 4 : ÉLIT Monsieur Alexis KERLO, Madame Colline TORAILLE SMITH, Monsieur Jean-Sébastien POITOU, Monsieur François COUSIN et Madame Marie-Laure BAUDON en qualité de membres suppléants de ladite commission.

20. Création de la Commission de contrôle financier (CCF) et élection des membres (délibération n° 2026-06-29_62)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : CRÉE la Commission de contrôle financier (CCF) ;

Article 2 : FIXE le nombre de membres de ladite commission à trois titulaires et trois suppléants ;

Article 3 : PROCÈDE au scrutin à main levée ;

Article 4 : ÉLIT Messieurs Gérard GENEVIÈVE, Alexis KERLO et Jean-Michel CAPELLE en qualité de membres titulaires de ladite commission ;

Article 5 : ÉLIT Messieurs Pascal POMMIER, Benjamin ITIÉ et Bruno MOULIÉ en qualité de membres suppléants de ladite commission.

21. Création et détermination de la composition de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) [délibération n° 2026-06-29_63]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : CRÉE la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) ;

Article 2 : FIXE le nombre de représentants de ladite commission à un membre titulaire et un membre suppléant par commune ;

Article 3 : DEMANDE à chaque commune membre de désigner ses représentants au sein de ladite commission par voie de délibération ;

Article 4 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Mesdames et Messieurs les Maires des communes membre de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing.

22. Proposition de commissaires membres de la Commission intercommunale des impôts directs (CIID) [délibération n° 2026-06-29_64]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : DÉCIDE de ne pas proposer de liste pour la constitution de la Commission intercommunale des impôts directs (CIID) eu égard l'absence de propositions suffisantes de la part des communes membres ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Madame la Directrice départementale des finances publiques.

23. Création de la Commission intercommunale d'accessibilité et élection des membres (délibération n° 2026-06-29_65)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : CRÉE la commission intercommunale d'accessibilité ;

- Article 2 : FIXE la composition de ladite commission comme suit :
- quatre conseillers communautaires titulaires et quatre conseillers communautaires suppléants,
 - un représentant titulaire et un représentant suppléant des associations de personnes en situation de handicap,
 - un représentant titulaire et un représentant suppléant des associations d'usagers ;
- Article 3 : PROCÈDE au scrutin à main levée ;
- Article 4 : ÉLIT Mesdames Colline TORAILLE SMITH et Nathalie VILETTE ainsi que Messieurs Michel BAUWENS et Alain LEBLANC en qualité de membres titulaires de ladite commission ;
- Article 5 : ÉLIT Messieurs Nicolas POZO, Benjamin ITIÉ et Fabrice GILBERT ainsi que Madame Évelyne GUERPILLON en qualité de membres suppléants de ladite commission ;
- Article 6 : AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les associations de personnes en situation de handicap et les associations d'usagers afin qu'elles soumettent des noms de représentants ;
- Article 7 : AUTORISE Monsieur le Président à nommer par voie d'arrêté les représentants desdites associations.

24. Règlement budgétaire et financier (RBF) [délibération n° 2026-06-29_66]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Article unique : APPROUVE le Règlement budgétaire et financier (RBF) de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing annexé à la présente délibération.

25. Autorisation permanente et générale de poursuites au comptable public (délibération n° 2026-06-29_67)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Article 1^{er} : DONNE à Monsieur le Comptable public du Service de gestion comptable (SGC) de Fontainebleau une autorisation permanente et générale pour toutes les poursuites qu'il jugera nécessaires pour le recouvrement des titres et articles de rôles émis par Monsieur le Président pour l'ensemble des budgets de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing ;
- Article 2 : PRÉCISE que ladite autorisation est valable pour toute la durée du mandat ;
- Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite autorisation ;
- Article 4 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Monsieur le Comptable du Service de gestion comptable (SGC) de Fontainebleau.

26. Liste des dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies » (délibération n° 2026-06-29_68)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Article 1^{er} : DÉCIDE que seront imputées au compte 6232 « fêtes et cérémonies » les dépenses suivantes :
- d'une manière générale, l'ensemble des biens et services, objets, denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies (manifestations culturelles, sportives et éducatives, inaugurations, spectacles, salons, expositions, animations, ateliers...),
 - les fleurs, bouquets, gerbes, couronnes, gravures, médailles et présents offerts lors de divers événements (naissances, mariages, obsèques, départs, récompenses sportives, culturelles, concours, vœux, Noël...),
 - les animations, feux d'artifice, concerts, sonorisations, locations de matériel (podiums, chapiteaux...),

- le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrat,
- les frais d'annonce et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations,
- les dépenses liées à l'achat de denrées et petites fournitures pour l'organisation de fêtes et cérémonies,
- les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants intercommunaux (élus et agents accompagnés, le cas échéant, de personnalités extérieures) lors de déplacements individuels ou collectifs, de rencontres nationales ou internationales, manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions intercommunales ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Monsieur le Comptable du Service de gestion comptable (SGC) de Fontainebleau.

27. Bilan des acquisitions et cessions (délibération n° 2026-06-29_69)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article unique : PREND ACTE du bilan suivant des acquisitions et cessions réalisées par la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing au cours de l'année 2025.

Désignation	Contenance cadastrale	Référence(s) cadastrale(s)	Adresse	Vendeur(s) - acquéreur(s)	Date de délibération	Prix	Date de l'acte
ACQUISITIONS							
Néant							
CESSIONS							
Néant							

28. Compte financier unique 2025 du budget principal et modification de l'affectation des résultats (délibération n° 2026-06-29_70)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : ÉLIT Monsieur Jean-Michel CAPELLE en qualité de président(e) de séance pour la présente délibération ;

Article 2 : APPROUVE le compte financier unique 2025 du budget principal de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing présenté comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale [A]	1 301 927,35 €	7 931 059,84 €	9 232 987,19 €
	Recettes réalisées [B]	603 067,93 €	7 846 739,37 €	8 449 807,30 €
	Restes à réaliser [C]	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale [D]	1 283 784,51 €	9 332 034,55 €	10 615 819,06 €
	Dépenses réalisées [E]	522 696,76 €	8 253 646,25 €	8 776 343,01 €
	Restes à réaliser [F]	113 327,83 €	0,00 €	113 327,83 €
Différences entre les titres et les mandats (+/-)	Solde des réalisations de l'exercice [G = B - E]	80 371,17 €	-406 906,88 €	-326 535,71 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-) [H]	-18 142,84 €	1 400 974,71 €	1 382 831,87 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit [G + H]	62 228,33 €	994 067,83 €	1 056 296,16 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-) [I = C - F]	-113 327,83 €	0,00 €	-113 327,83 €
Résultat cumulé	Excédent /déficit [G + H + I]	-51 099,50 €	994 067,83 €	942 968,33 €

Article 3 : ABROGE la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2026-03-02_06 du 2 mars 2026 relative à la reprise anticipée et à l'affectation des résultats 2025 du budget principal ;

Article 4 : AFFECTE en réserves au compte R 1068 en investissement du budget principal 2026 la somme de 51 099,50 € ;

Article 5 : REPORTE en fonctionnement au compte R 002 du budget principal 2026 la somme de 942 968,33 €.

29. Soutien financier au dispositif de Médibus Sud 77 de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Sud Seine-et-Marne (délibération n° 2026-06-29_71)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : ACCORDE un soutien financier de 6 000,00 €, au titre de l'année 2026, pour le Médibus Sud 77 porté par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Sud Seine-et-Marne ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

30. Subventions aux associations (délibération n° 2026-06-29_72)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

À la majorité des membres présents et représentés (34 pour, 1 contre [Monsieur Didier RICHARD] et 1 abstention [Monsieur Benjamin ITIÉ]),

Article 1^{er} : APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 2 500,00 € à l'association Les AJT du Local pour l'organisation du Festival des Tabarderies ;

À l'unanimité des membres présents et représentés (35 pour, 1 abstention [Monsieur Benjamin ITIÉ]),

Article 2 : APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 2 300,00 € à l'association Moto TT Château-Landon 77 pour l'organisation de la course sur prairie ;

À la majorité des membres présents et représentés (29 pour, 4 contre [Mesdames Évelyne GUERPILLON, Anne THIBAUT et Netty VINTANEL ROUSIER ainsi que Monsieur Alain LEBLANC], 3 abstentions [Messieurs Georges BADER, Hervé COURTOIS et Benjamin ITIÉ]),

Article 3 : REFUSE l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux Jeunes agriculteurs du canton de Château-Landon ;

À l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article 4 : APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 1 737,00 € à l'Amicale de tir de Chenou afin de couvrir les frais de déplacement et d'hébergement de six jeunes compétiteurs qualifiés dans treize disciplines différentes au championnat de France des écoles de tir ainsi que des encadrants ;

À la majorité des membres présents et représentés (23 pour, 6 contre [Mesdames Caroline MASSYN et Hélène REBOUCO ainsi que Messieurs Hervé COURTOIS, François COUSIN, Nicolas POZO et Didier RICHARD] et 7 abstentions [Madame Martine DUFONT ainsi que Messieurs Claude BICHEREL, Fabrice GILBERT, Benjamin ITIÉ, Alain LEBLANC, Jean-Sébastien POITOU et Chalie PREVOST]),

Article 5 : APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 1 000,00 € à l'association Les Amis de l'Hôtel Dieu pour l'organisation de la seconde édition de la manifestation artistique les Croisés d'arts.

31. Budget supplémentaire du budget principal (délibération n° 2026-06-29_73)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article unique : APPROUVE le budget supplémentaire du budget principal 2026 comme suit :

		Dépenses	Recettes
Crédits d'investissement au titre du présent budget		53 850,00 €	53 850,00 €
+		+	+
Reports	Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €
=		=	=
Total de la section d'investissement		53 850,00 €	53 850,00 €
		Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement au titre du présent budget		60 568,00 €	60 528,45 €
+		+	+
Reports	Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
	002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	39,55 €
=		=	=
Total de la section de fonctionnement		60 568,00 €	60 568,00 €
TOTAL DU BUDGET		114 418,00 €	114 418,00 €

32. Compte financier unique 2025 du budget annexe « ZAC du Bois des Places » (délibération n° 2026-06-29_74)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : ÉLIT Monsieur Jean-Michel CAPELLE en qualité de président(e) de séance pour la présente délibération ;

Article 2 : APPROUVE le compte financier unique 2025 du budget annexe « ZAC du Bois des Places » de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing présenté comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale [A]	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	Recettes réalisées [B]	0,00 €	7 844,70 €	7 844,70 €
	Restes à réaliser [C]	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale [D]	0,00 €	235 134,06 €	235 134,06 €
	Dépenses réalisées [E]	0,00 €	21 114,40 €	21 114,40 €
	Restes à réaliser [F]	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différences entre les titres et les mandats (+/-)	Solde des réalisations de l'exercice [G = B - E]	0,00 €	-13 269,70 €	-13 269,70 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-) [H]	0,00 €	225 134,06 €	225 134,06 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit [G + H]	0,00 €	211 864,36 €	211 864,36 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-) [I = C - F]	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent /déficit [G + H + I]	0,00 €	211 864,36 €	211 864,36 €

33. Classement dans le domaine public routier communautaire de la rue du Lunain à Égreville (délibération n° 2026-06-29_75)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : CLASSE dans le domaine public routier communautaire la voie dénommée « rue du Lunain », sise dans la zone d'activité économique du Bois des places à Égreville, cadastrée E594 ;

Article 2 : APPROUVE le tableau de classement des voies communautaires suivant :

Désignation des voies communautaires	Désignation des points d'origine	Longueur (en m)	Observations
Rue du Lunain à Égreville	Parcelle E594	À déterminer	Néant

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

34. Avis sur l'intégration de la Communauté de Communes Bassée-Montois au périmètre du Territoire d'industrie Sud Seine-et-Marne (délibération n° 2026-06-29_76)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : ÉMET un avis favorable à l'intégration de la Communauté de Communes Bassée-Montois au sein du Territoire d'industrie Sud Seine-et-Marne ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à solliciter Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne en vue de l'examen de la demande d'extension du périmètre.

35. Avis relatif à la demande d'autorisation environnementale pour la création d'un parc éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais (délibération n° 2026-06-29_77)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : ÉMET un avis défavorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ELICIO FRANCE SAS concernant un projet de parc éolien dit des Ormeaux sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Monsieur le Préfet du Loiret et à Madame le Maire de Sceaux-du-Gâtinais.

36. Création de poste (délibération n° 2026-06-29_78)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : CRÉE un emploi permanent à temps complet défini comme suit :

Filière : sanitaire et sociale,

Cadre d'emplois : éducateurs territoriaux de jeunes enfants (catégorie A),

Grade : éducateur territorial de jeunes enfants ;

Article 2 : INSCRIT les crédits nécessaires au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents y afférents.

L'ordre du jour et les informations diverses étant épuisés, la séance est levée à 20h30.

Vu pour être affiché, conformément à l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

À Château-Landon, le 7 juillet 2026

Le secrétaire de séance



Benjamin ITIÉ



Le Président



Jean-Jacques HYEST